

Et le mois suivant, l'écho est toujours là !



Votre carte d'électeur

Si vous êtes électeur à Montaud, vous trouverez dans votre boîte aux lettres votre nouvelle carte électorale.

Réunion publique d'information

Le projet de **numérotation des rues** de Montaud arrive à son terme. Une réunion d'information vous est proposée le **mercredi 12 avril** à 19h, salle de la mairie.

La Carte d'identité

Depuis le 21 mars, pour les demandes de carte d'identité :

- vous pouvez faire votre pré-demande en ligne sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr> ou récupérer un dossier dans votre mairie.
- vous devez vous adresser à l'une des mairies désignées pour prendre rendez-vous (liste en mairie) afin de vous y rendre dans l'une des mairies avec les pièces justificatives.
- vous retirerez votre carte dans la mairie où vous avez déposé la demande.



Le nettoyage de printemps

Il aura lieu le **samedi 1^{er} avril**.

Ce sera l'occasion de parcourir nos routes, nos rues, nos chemins, afin de récolter les oublis malheureux de certains. Après de nombreuses années de nettoyages répétitifs, la benne n'est plus utile, la récolte part à la déchèterie.

Quelques coins encore oubliés ou certains nouveaux font de ce travail encore une nécessité.

Rendez-vous derrière la mairie à 8h30 samedi 1^{er} avril pour la constitution des équipes, la distribution des gants et des sacs. Véhicules et remorques seront les bienvenus. Un apéritif ménager sera offert par la commune aux valeureux nettoyeurs.

En cas de trop mauvais temps, nous envisagerons si possible de reporter au samedi 8 avril.



Sou des Ecoles

Les enfants ont pu assister mi-mars au spectacle de cirque « Carré curieux » grâce au financement du Sou. Eclats de rire et regards plein d'étoiles garantis !

Rendez-vous **samedi 1^{er} à 15h** sur la place du village pour un carnaval sous le signe du poisson cette année. Petits et grands vous attendent en costumes colorés avec tout ce qu'il faut pour faire du bruit pour fêter l'arrivée du printemps. Le défilé se terminera à la Montaudine par l'embranchement du poisson. Le goûter clôturera l'après-midi. Nous vous attendons nombreux !



ASCSM (Association Sportive Culturelle et Sociale de Montaud)

Soirée cinéma le **samedi 08 avril à 20h30** à la salle « La Montaudine »

Projection de « **Un jour pousse l'autre** » suite du film de Bernard Boyer « **Quelqu'un Là-haut** » projeté au printemps 2016.

En première partie vous voyagerez en Patagonie avec le court métrage : « **Terre de feu, voyage en bleu** ».

Tarif : 5 € adhérent – 7 € non adhérent

Gratuit pour les moins de 12 ans

Contact : ascsmontaud@gmail.com

Inscriptions à l'école

Pour les parents d'enfants nés en 2014 ou nouvellement arrivés à Montaud :

Se présenter :

1/ en mairie avec le livret de famille pour le certificat d'inscription scolaire.

2/ à l'école

• le **vendredi 12 mai** entre 17h15 et 18h

• le **mardi 23 mai** entre 17h15 et 18h

Se munir du certificat d'inscription scolaire, du carnet de vaccination à jour, du livret de famille et du certificat de radiation fourni par l'ancienne école (le cas échéant).

Communauté de Communes

Le budget de la nouvelle communauté sera voté lors de la séance du 13 avril, préparé par un séminaire le 18 mars. D'ici là, les diverses commissions se réunissent afin de préparer leurs projets et les proposer au budget.

Le site <http://www.communaute.sud-gresivaudan.org> a été créé avec les premières informations de la communauté ainsi que les comptes rendus de conseil.

AVRIL

AGENDA



Samedi 1^{er} avril à 8h30 – place du village
Nettoyage de Printemps

Samedi 1^{er} avril à 15h - La Montaudine
Sou des écoles – Carnaval

Mardi 04 à 20h30 – salle de la mairie
Conseil municipal – réunion publique

Samedi 08 à 5h30 - La Montaudine
ACCA – comptage chamois

Samedi 08 à 20h30 – La Montaudine
ASCSM – soirée cinéma

Mardis 11, 18 et 25 à 21h30 – La Montaudine
ACCA – comptage chevreuil et cerf

Mercredi 12 à 19h – salle de la mairie
Numérotation des rues



Mercredi 12, 19 et 26 puis samedi 29 – Ferme de Lespinasse
Coup de Pousse - Connaissance des plantes

Du 18 au 20 – La Montaudine
Montaud T'Aime - stage de cirque

Vendredi 21 de 10h à 16h – Ferme Lespinasse
Coup de Pousse - Atelier pour enfants de 7 à 9 ans

Dimanche 23 de 8h à 19h – salle de la mairie
Elections présidentielles

Les 26 et 27 – La Montaudine
Montaud T'Aime - stage bricolage

Mercredi 26 – multi accueil
Montaud Ubohu - Conférence

Vendredi 28 de 10h à 16h – Ferme Lespinasse
Coup de Pousse - Atelier pour enfants de 10 à 13 ans

MAIRIE

Téléphone : **04.76.93.65.79**

Numéro d'urgence : **06.08.14.33.54**
(ne pas laisser de message)

Adresse courriel : **mairie@montaud.fr**

Groupe des aînés

Rencontre à 14h à La Montaudine

Mardis 11 et 25 avril

MAIRIE

Fermeture des bureaux

Du 24 au 27 avril

INFORMATIONS

Montaud Ubohu

La dernière commission d'admission des places aura lieu le **mercredi 05 avril**. Toute inscription après cette date ne sera plus soumise aux critères donnant une priorité aux habitants de Montaud.

Une conférence sur les émotions aura lieu le **mercredi 26 avril** à la crèche. Elle est animée par Justine Bonne, formatrice en communication bienveillante. Entrée gratuite, merci de vous inscrire auprès d'Aurélie à : rt@montaud-ubohu.fr

Montaud T'Aime

Stage de cirque, pendant les vacances de Pâques du **18 au 20 avril**.

Stage de bricolage pour fabrication des décors en vue du gala de danse les **26 et 27 avril**.

Informations et/ou inscriptions : 04.76.93.30.14 (Lynda) ou montaudtaime@gmail.com.

Association La Fête du Village

2017 est déjà bien entamé et la Fête du Village approche à grands pas.

L'équipe FDV s'active pour vous proposer cette année encore un programme avec de nouvelles prestations.

Notamment nous avons maintenant la confirmation

que la troupe « **les Georges Antonins** » viendra en force le dimanche présenter une douzaine de métiers anciens.

Le recensement des conscrits **des classes en « 7 »**, un chiffre magique, est maintenant réalisé et les personnes concernées recevront d'ici fin avril un courrier.

De leur côté, nos vanniers s'activent pour vous exposer de nouvelles réalisations, les producteurs locaux seront de retour pour le marché paysan et l'harmonie de Saint-Quentin animera l'apéro de dimanche.

Retrouver de nombreuses informations sur :

<http://www.fdvmontaud38.com/> ou

<https://www.facebook.com/fdvmontaud38/>.

Comme toujours les bénévoles sont les bienvenus, alors n'hésitez pas, rejoignez-nous.

Notez bien la fête du Village c'est les **22 et 23 juillet 2017**.

Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

Pour mémoire : l'association effectuera au comptage nocturne des chevreuils et cerfs les **mardis 11, 18 et 25 avril**. Rendez-vous à « La Montaudine » à 21h30, retour vers 23h30.

Comptage chamois le **samedi 08 avril**. Rendez-vous à 5h30 à « la Montaudine ».

Réservation au 06.60.36.63.55 (M Daguët).



Ferme Lespinasse

Stand de Fernando et Brigitte pour la fête des plantes à Réaumont les **1^{er} et 2 avril**, sur le thème de l'Iris.

Cycle sur la connaissance des plantes "l'aventure d'une plante" les **mercredis 12, 19 et 26 avril et 3 mai** en soirée et le **samedi 29 avril** toute la journée. Nous apprendrons à mieux connaître les plantes et à découvrir leurs signatures et les signes qu'elles nous adressent.

Tarif : 75€. Inscription : 04 76 93 64 49

Ateliers pour enfants "le jardin de la vie" pendant les vacances de Pâques : le **vendredi 21 avril** pour les 7-9 ans et le **vendredi 28 avril** pour les 10-13 ans. Une journée de vie nature en réalisant des cabanes, en cuisinant des chapatis... Tarif d'une journée : 15 € par enfant, sur inscription au 04 76 93 64 49. Apporter un pique-nique. Horaires : de 10h à 16h.

Lieu : Ferme Lespinasse

Informations et précisions au 04-76-93-64-49 ou sur ferme.lespinasse.free.fr.



Collectif « Les Enfants dans les Bois »

L'année 2017 a déjà commencé et le Collectif les Enfants dans les Bois du Chemin d'Art de Montaud travaillent déjà sur les événements à venir.

Les œuvres continuent de traverser l'hiver au rythme des intempéries. Certaines résistent bien d'autres sont plus éprouvées. C'est cela aussi le chemin d'Art, c'est le passage du temps au propre comme au figuré qui transforme, déforme et fait évoluer les œuvres. Ainsi ne sont-elles jamais les mêmes.

Et nous sommes heureuses de voir que ce chemin vit sans nous, avec vous lorsque nous remarquons que des personnes bienveillantes ont remis en place une ou des œuvres que le vent, la pluie, la neige ont malmené.

Quelques fois nous avons la surprise de voir apparaître de nouvelles œuvres dont nous ignorons la provenance, tels que ces pommes de pin rouges que vous trouverez le long du chemin. Oui, le chemin d'Art c'est cela aussi. C'est ouvert à qui souhaite l'investir, c'est ouvert à tous ceux qui souhaitent s'exprimer et créer dans la forêt.





Les élections 2017 : les présidentielles les 23 avril et 07 mai

Quelques informations pratiques

Les procurations

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant. Le mandataire ne doit pas détenir plus de 2 procurations, dont une seule établie en France.

Le mandant peut se présenter :

- dans un commissariat de police ou une gendarmerie
- ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Il présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si le centre de vote ouvert à l'étranger ou la mairie ne l'a pas reçue à temps.

Elle peut valoir pour un des deux tours de la présidentielle, pour les deux, ou pour une période donnée, notamment si vous voulez aussi donner procuration pour les élections législatives de juin (la durée maximale d'une procuration est d'un an).

Les dates et heures du scrutin

Le 1^{er} tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril et le second tour (s'il est nécessaire d'y procéder) le dimanche 07 mai.

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 19 heures (heures légales locales).

Vous pourrez voter en présentant soit :

- votre carte d'électeur + une pièce d'identité,
- une pièce d'identité seulement,
- votre carte d'électeur seulement.

La refonte des listes électorales

Elle est traditionnellement opérée tous les 3 à 5 ans sur décision du gouvernement. La refonte a donc eu lieu cette année à partir des listes électorales révisées et clôturées au 28/02/2017.

Elle consiste en une remise en forme des listes électorales avec reclassement des électeurs par ordre alphabétique et attribution d'un nouveau numéro suivant l'ordre. Il s'agit donc d'une simple opération matérielle qui conduira à la distribution d'une nouvelle carte électorale à l'ensemble des électeurs. Cette nouvelle carte est distribuée avec l'écho d'avril. Si vous ne l'avez pas reçue ou pour toute autre question, n'hésitez pas à vous adresser en mairie.

Le bureau de vote

Tout électeur de la commune peut siéger au bureau de vote (à Montaud 3 personnes). Un planning est élaboré par créneaux de 2 heures. N'hésitez pas à vous y inscrire en mairie.



Réseau de transport d'électricité

Comme chaque année, avec le printemps des travaux d'élagage et d'abattage, nécessaires à l'entretien de la ligne 400kv Champagnier / Chaffard2, sont organisés. Pour toutes questions ou réclamations : Mr Rosset au 06.03.05.30.32.



Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Le Département propose l'APA aux personnes de plus de 60 ans qui se retrouvent en difficulté pour rester chez elles.

Les formalités sont désormais simplifiées et accessibles sur www.isere.fr.

Les demandes pourront être suivies en temps réel en disposant d'un espace personnel et confidentiel. Quoi qu'il en soit, les dossiers papier peuvent toujours être retirés en mairie.

Information sur la santé des aidants

Vous êtes aidants ? Vous prenez soin d'une personne de votre famille, d'un proche ?

Et vous ? Qui prend soin de vous ?

Un temps d'information et d'échanges sur votre santé, ouvert à tous, vous est proposé **lundi 03 avril** de 14h à 16h à Vinay (salle du conseil).



La course de la résistance

Lundi 08 mai, 3^{ème} édition !

Avec la découverte de lieux emblématiques de la Résistance

dans les Chambaran : la maison de Rose Valland, le château de Murinais, la maison d'Yves Farge et le poste émetteur clandestin de la Forteresse.

8 ou 24 km ! Toutes les infos sur www.isere.fr.

Vous ne courez pas ? Devenez bénévole !

Contact : dejs.jsp@isere.fr

« C'est un sapin extraordinaire.. »

Il a été posé là, à côté du parvis de l'église, en décembre pour passer Noël et un bout de temps avec nous.

Vu son état parfait après plusieurs mois d'exposition, un expert a été mandaté pour faire le point. Il a découvert que le sapin avait déployé des racines dans le talus et repris vie.

Ce phénomène est connu, mais très rare.

Suffisamment pour que ce sujet passe au prochain conseil municipal : faut-il ou non garder ce sapin en cet emplacement ?

Réponse dans le prochain écho sans doute.

